



## Renforcez l'accessibilité des terrasses sur votre territoire

Grâce aux leviers d'action dont votre municipalité dispose, vous pouvez façonner des espaces publics vivants, accueillants et accessibles à toutes vos citoyennes et tous vos citoyens.

Les terrasses en sont un exemple concret : lorsqu'elles sont accessibles, elles deviennent des lieux de rencontre, de vitalité économique et de cohésion sociale.

**Une municipalité dynamique, c'est d'abord une municipalité inclusive !**

### Quelques données

Selon les plus récentes données, **1 personne sur 5 au Québec** a déclaré avoir une incapacité. Cette proportion pourrait augmenter dans les prochaines années en raison du vieillissement de la population.

Selon un sondage réalisé en 2025 par Kéroul et Léger Marketing, les personnes handicapées représentent **un marché actif évalué à près de 3 G\$** pour le tourisme accessible au Québec.

Les expériences gastronomiques figurent parmi les trois activités les plus recherchées par ces voyageurs.

### Pourquoi agir ?

Des terrasses accessibles permettent :

- d'adopter une image de marque inclusive et positive ;
- de favoriser la participation sociale des personnes handicapées ;
- de répondre aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) en contribuant à l'aménagement de milieux de vie complets et inclusifs ;
- de dynamiser et revitaliser un secteur de la ville ;
- de retrouver une vitalité économique ;
- d'avoir des retombées positives sur vos recettes foncières ;
- de renforcer l'attractivité touristique ;
- d'améliorer la qualité de vie de vos citoyennes et citoyens en termes d'accès ;
- de développer des relations positives avec les commerçants en ayant des projets qui apportent des cobénéfices.

### Les places éphémères

De plus en plus de places éphémères voient le jour au Québec. Ces espaces publics, qui sont aménagés de façon temporaire par la municipalité ou des organismes de la communauté locale, permettent des occasions de détente, de rencontre et d'animation. À faibles coûts et rassembleuses, elles se doivent d'être exemplaires dans l'aménagement accessible pour l'ensemble de la population.





## Comment passer à l'action ?



### Réglementation

- Déployer un projet pilote d'implantation de terrasses saisonnières accessibles sur le domaine public pour en valider la faisabilité, l'acceptabilité et l'utilisabilité.
- Adopter ou modifier un règlement sur l'occupation du domaine public pour autoriser les terrasses en exigeant le principe d'accessibilité universelle.
- Adopter ou modifier le règlement sur la construction et la transformation des bâtiments en incluant des exigences en accessibilité pour les terrasses sur le domaine privé.
- Plusieurs municipalités ont réglementé les terrasses en exigeant le principe d'accessibilité universelle. C'est le cas, par exemple, de Sorel-Tracy, Terrebonne et Pointe-Claire.



### Soutien financier

- Accorder la gratuité du permis dans le cadre d'un projet pilote d'implantation de terrasses saisonnières accessibles sur le domaine public.
- Offrir une réduction au coût du permis pour les commerçants qui souhaitent rendre leur terrasse accessible.
- Si l'aménagement de la terrasse comprend une location d'espace de stationnement sur rue ou une compensation financière pour usage du domaine public, en offrir la gratuité si l'aménagement est accessible.
- Fournir un soutien financier au commerçant qui désire rendre accessible une terrasse existante.
- Octroyer un mandat à une firme externe pour réaliser les plans et devis d'aménagement et en assumer les frais.
- Exemples de municipalités qui offrent une mesure de soutien financier : Victoriaville, Trois-Rivières, l'arrondissement de Montréal-Nord.



### Accompagnement

- Diffuser un guide ou une fiche d'information sur l'aménagement des terrasses accessibles sur son territoire.
- Faire une capsule d'information sur le sujet.
- Tenir des rencontres d'information avec les restaurateurs intéressés, les associations de commerçants, les Sociétés de développement commercial (SDC) et les professionnels de la construction.
- Mandater un organisme ou désigner une personne-ressource à l'interne qui sera en mesure d'offrir gratuitement un service-conseil et un accompagnement aux commerçants durant tout le processus de mise en accessibilité.
- Plusieurs municipalités ont même conçu un guide ou une fiche d'aménagement spécifiquement sur les terrasses saisonnières accessibles dont : Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal à Montréal et Salaberry-de-Valleyfield.



### Sensibilisation

- Faire une publication ciblant les citoyennes et citoyens ainsi que les commerçants pour leur rappeler les droits d'accès des chiens d'assistance.
- Établir un partenariat avec un organisme qui ira sensibiliser et outiller les commerçants.
- Organiser une marche exploratoire avec la municipalité, la Société de développement commercial et un organisme desservant les personnes handicapées.
- Former les employés municipaux responsables de l'attribution des permis, des demandes d'information, de la conception des aménagements, etc.
- Exemples de municipalités qui font des activités de sensibilisation : Québec, Coaticook, Carleton-sur-Mer.